

Direction régionale et interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités

RAPPORT D'ACTIVITÉ







DRIEETS 2023



I année 2023 a été marquée par une instabilité géopolitique importante (guerre russoukrainienne, conflit israélo-palestinien) et par ses conséquences économiques et sociales. Si les tensions en matière d'approvisionnement se sont apaisées après la phase de sortie du Covid-19 et que l'inflation a amorcé un net ralentissement en fin d'année 2023, la hausse continue des taux d'intérêt a, au niveau national, fragilisé la conjoncture économique et freiné l'investissement des entreprises.

En dépit de ce contexte incertain, l'économie francilienne a plutôt bien résisté, avec une bonne tenue de l'emploi et un taux de chômage relativement faible (7,2%). Cependant, des difficultés subsistent comme l'augmentation du taux de chômage chez les jeunes et la progression du nombre de défaillances d'entreprises, l'accompagnement des entreprises et de leurs salariés reste un enjeu majeur pour la DRIEETS.

À ce contexte national et international s'ajoutent, plus spécifiquement pour l'Ile-de-France, l'organisation et la tenue des Jeux Olympiques et Paralympiques (JOP). En 2023 et 2024, la DRIEETS, consciente des enjeux et de son rôle dans la mobilisation de l'État, s'y est pleinement investie et a largement contribué à la préparation et à la réussite de cet évènement mondial, par la mise en œuvre de quatre grands axes :

- Le renforcement de l'action de l'Inspection du travail dans le contrôle des chantiers des Jeux et des situations anormales de travail (travaux susceptibles de générer des chutes de hauteur, travail illégal, ...).
- La mobilisation de l'ensemble des outils de développement des compétences, comme le Plan Régional d'Investissement dans les Compétences (PRIC) et les Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives (POEC), afin de réduire les tensions de recrutement, notamment dans les secteurs de la sécurité privée et de la restauration.
- La capitalisation sur l'opportunité des Jeux au bénéfice des salariés en insertion ou en reconversion afin qu'ils accèdent à un emploi durable.
- L'accompagnement des acteurs socio-économiques (chefs d'entreprise, salariés, partenaires sociaux et territoriaux, demandeurs d'emploi, consommateurs, ...) franciliens et la garantie des règles du jeu économique équitables et protectrices dans un contexte en continuelle mutation.

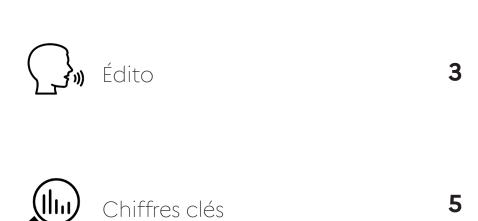
En 2024, la DRIEETS renforce sa mobilisation sur des enjeux aussi sensibles que la cohésion sociale, la souveraineté économique et la transition écologique et réaffirme ses priorités :



un fort investissement au profit des territoires les plus en difficultés avec la volonté d'améliorer la fluidité des parcours d'insertion sociale et professionnelle, le soutien de la résilience des entreprises, l'accompagnement de la réindustrialisation et la lutte contre les fraudes en matière de droit du travail, de concurrence, de consommation et de formation professionnelle.

En 2024, la DRIEETS continue à accompagner, avec conviction et engagement, l'ensemble des acteurs socio-économiques franciliens et les publics les plus vulnérables.











Perspectives 2024 14



CHIFFRES CLÉS



TRAVAIL

39 345 interventions effectuées par les agents de contrôle franciliens, dont 25 529 sur les lieux de travail.

55 435 demandes traitées par les agents des services de renseignement.

30 435 suites données aux interventions de l'inspection du travail.

4 016 106 € d'amendes administratives notifiées.



ÉCONOMIE, EMPLOI ET SOLIDARITÉS

30,9 M€ d'aides « France 2030 » attribuées à 74 acteurs.

46 554 entrées en Contrat d'Engagement Jeune (CEJ).

570 Structures d'insertion par l'activité économique financées à hauteur de 143 M€ pour accompagner 32 500 personnes.

112 demandes de subventions FSE instruites au titre de la programmation 2021-2027 et pour un total de 20 M€.

84 centres de formations des apprentis (CFA) contrôlés.

12 597 diplômes de professions paramédicales et 2 932 de professions du travail social délivrés.



CONCURRENCE, CONSOMMATION ET RÉPRESSION DES FRAUDES

22 176 visites d'entreprises réalisées.

552 dossiers pénaux transmis aux Parquets.

514 amendes administratives prononcées, dont plusieurs supérieures à 1 M€.

108 alertes gérées par les services franciliens.



La DRIEETS pilote, appuie et évalue la politique du travail. Elle veille, notamment par l'action de contrôle de l'inspection du travail, à l'effectivité du droit du travail dans les entreprises. Par la fonction de renseignements, elle permet l'information des salariés, de leurs représentants et des employeurs sur le droit du travail. Elle assure également la promotion de la qualité de vie au travail et la protection de la santé et de la sécurité des salariés, le développement du dialogue social et le suivi des relations de travail.

Les orientations de l'action du système d'inspection du travail sont fixées par un plan national d'action pour la période 2023-2025. Elles s'articulent autour de cinq sujets incontournables qui constituent le cœur de la mission de l'inspection du travail visant à la protection des droits fondamentaux des travailleurs et notamment des plus vulnérables :

- La prévention des risques d'accidents du travail et de maladies professionnelles,
- La lutte contre les fraudes,
- La réduction des inégalités,
- La protection des travailleurs vulnérables,
- Le dialogue social.

Assurer l'effectivité du droit du travail et la qualité du dialogue social

MOBILISATION DE L'INSPECTION DU TRAVAIL SUR LES CHANTIERS DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024

L'année 2023 a été marquée par une présence soutenue des agents de l'Unité régionale de contrôle des grands chantiers (URACGC) et de l'Unité régionale d'appui et de lutte contre le travail illégal (URACTI) sur les chantiers des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024.

662 interventions ont été effectuées par l'URACGC pour veiller à la bonne application des règles du code du travail en matière de santé et de sécurité à l'égard des salariés intervenants sur ces chantiers, notamment en matière de prévention des risques de chute de hauteur.

Sur le thème de la lutte contre le travail illégal, **227 entreprises** travaillant sur ces chantiers ont fait l'objet de contrôles.



LE RENSEIGNEMENT DU PUBLIC EN DROIT DU TRAVAIL



Les services de renseignement en droit du travail informent et conseillent les usagers sur leurs droits. 55 435 demandes de renseignements ont été traitées en 2023 en Ile-de-France, dans le cadre de rendez-vous physiques, par téléphone ou par courriel.

En complément, les agents des services de renseignements en droit du travail assurent de plus en plus d'actions à l'extérieur afin de toucher des publics spécifiques au plus près de leurs besoins.

Ainsi, des interventions de sensibilisation sur le droit du travail ont été menées auprès d'apprentis dans les centres de formation d'apprentis (CFA) ou en direction des assistants maternels et parents employeurs auprès des relais petite enfance.

Au premier semestre 2023, l'inspection du travail francilienne s'est fortement mobilisée dans le cadre de la campagne nationale de contrôle sur le temps partiel dans les secteurs du nettoyage, des services à la personne et de l'aide à domicile.

3 242 actions de contrôle ont été menées à ce titre au niveau national, dont 775 en lle-de-France. De nombreuses réunions d'information et de sensibilisation à la règlementation applicable et aux enjeux liés au thème de la campagne ont été organisées avec les partenaires sociaux des branches des secteurs concernés.

LA CAMPAGNE D'INSPECTION SUR LE TEMPS PARTIEL

Dans une entreprise de nettoyage employant une cinquantaine de salariés dans les Hauts-de-Seine, l'inspection du travail a constaté de nombreuses infractions notamment absence de décompte de la durée du travail, dépassement du nombre d'heures autorisé et absence de majoration de ces heures, absence de mentions obligatoires dans les contrats de travail.

L'action de l'agent de contrôle a plus particulièrement conduit l'employeur à opérer des régularisations sur les bulletins de paie des salariés concernés ainsi qu'à mettre en place, dans l'entreprise, une organisation respectueuse des règles applicables.



LES SANCTIONS ADMINISTRATIVES, UN OUTIL EFFICACE

Les agents de l'inspection du travail peuvent, à l'issue de leurs contrôles, engager des procédures de sanctions administratives à l'égard d'employeurs auteurs de manquements comme le non-respect des durées maximales de travail, du salaire minimum interprofessionnel de croissance (SMIC), des règles relatives à la prestation de service internationale, des règles en matière d'installations sanitaires ainsi que des manquements en matière de recours aux stagiaires et l'absence de repérage amiante avant travaux.

En 2023, la DRIEETS a notifié 4 016 106 € d'amende à partir des constats des agents de contrôle pour sanctionner ce type de manquements portant atteinte aux conditions de travail et à la santé ou sécurité des salariés.

CAMPAGNE DE CONTRÔLES DES GARAGES EN SEINE-SAINT-DENIS



Le secteur étant particulièrement exposé aux accidents du travail, près de **30 garages** (des ateliers de réparation, de carrosserie et de peinture) ont fait l'objet de contrôles de l'inspection du travail en Seine-Saint-Denis.

Les principales observations formulées portaient sur les absences de vérification des installations électriques, des ponts élévateurs, des extincteurs et des systèmes de captation des gaz d'échappement. L'inspection a ainsi constaté, dans un centre de contrôle technique, l'exposition de plusieurs salariés aux gaz d'échappement diesel. Cette inspection a permis une remise en conformité.

NON-RESPECT DE LA DURÉE DU TRAVAIL DANS UN EHPAD DU KREMLIN-BICÊTRE



Dans le cadre d'un contrôle d'un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) accueillant 127 résidents au Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne), l'inspection du travail a révélé des manquements relatifs au temps de travail.

L'inspection a relevé **160 amendes** potentielles pour non-respect de la durée maximale quotidienne de travail et **25 amendes** pour non-respect de la durée maximale hebdomadaire de travail, pour un montant total de plus de **2 M€**.

L'enquête montre que ces manquements sont fréquents et concernent la quasitotalité des catégories de personnel. L'employeur n'a pas non plus respecté ses obligations concernant le recours abusif au contrat à durée déterminée (CDD).

Les éléments financiers transmis par l'entreprise ne démontraient aucune difficulté économique et financière. La DRIEETS a adressé à la société une sanction administrative de 1,5 M€.



ÉCONOMIE, EMPLOI ET SOLIDARITÉS

Fort de sa connaissance de l'écosystème régional, la DRIEETS met en œuvre les politiques publiques qui portent sur :

- Le développement, l'appui et l'accompagnement des filières stratégiques du territoire;
- L'animation de la politique territoriale d'innovation et de la transformation numérique;
- La prévention des difficultés des entreprises ;
- La contribution à la protection des intérêts économiques, industriels et technologiques;
- Le suivi et l'accompagnement des entreprises du territoire ayant des activités de défense;
- Le pilotage et la tutelle des réseaux consulaires (CCI* et CMA**), sous l'autorité du Préfet de région ;
- Le traitement et l'appui aux Unités départementales pour l'homologation des Plans de sauvegarde de l'emploi et des ruptures conventionnelles collectives.

La DRIEETS assure également le pilotage des politiques d'emploi, d'insertion sociale et professionnelle dans une logique de proximité des territoires et en partenariat étroit avec le service public de l'emploi (France Travail, les Missions locales, les Maisons de l'emploi et Cap emploi ...) et les acteurs de l'insertion (collectivités, associations ...).

Elle assure le contrôle administratif et financier des organismes de formation et anime la Mission interdépartementale et régionale d'inspection contrôle dans le champ de la cohésion sociale. La DRIEETS pilote et gère les crédits du Fonds social européen relevant de l'État en Ile-de-France, à la fois en gestion directe avec la publication d'appels à projets et en déléguant une partie des moyens aux Conseils départementaux.

Enfin, la DRIEETS est chargée de la formation et de la certification dans le domaine des professions sociales ainsi que de la certification dans le domaine des professions de santé non médicales et du service des titres professionnels.

* CCI : Chambre de commerce et d'industrie ** CMA : Chambre de métiers et de l'artisanat



LE SUCCÈS DU CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

Lancé en mars 2022, dans la continuité du plan « 1jeune, 1solution », le Contrat d'Engagement Jeune est un succès en Ile-de-France : il a déjà bénéficié à près de **88 000** Franciliens dont **54 000** accompagnés par les missions locales et **34 000** par Pôle Emploi (devenu France Travail au 1er janvier 2024).

Ce parcours entièrement personnalisé peut durer jusqu'à 12 mois pour les jeunes en fonction de leur profil, avec l'objectif de les aider à définir leur projet professionnel et à trouver un emploi via un conseiller dédié, un programme intensif d'accompagnement vers l'emploi de 15 à 20 heures par semaine et une allocation le cas échéant.

Les objectifs franciliens sont atteints en 2023, et même dépassés avec plus de 45 000 entrées en CEJ.

VIGILANCE SUR LES ACCOMPAGNATEURS DE VACANCES DES PERSONNES HANDICAPÉES

La DRIEETS a mené, en lien avec les Directions départementales franciliennes, une campagne de contrôle des organismes agréés pour l'organisation de vacances adaptées (VAO). L'agrément VAO vise à assurer aux personnes handicapées, en choisissant des séjours de vacances collectifs, des conditions de sécurité adaptées ainsi que la qualité de leur accueil et de leur accompagnement.



42 séjours ont ainsi été contrôlés, principalement sur pièces mais aussi sur place. Un séjour a été interrompu et un autre annulé avant même son démarrage.

La DRIEETS a mis en place une approche la plus transversale possible en croisant des contrôles de l'inspection du travail et de la mission régionale et interdépartementale d'inspection contrôle évaluation.

LA HAUSSE DU NOMBRE D'EMPLOIS MENACÉS

Après deux années de baisse du nombre de procédures de Plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) et de Ruptures conventionnelles collectives (RCC), l'année 2023 a été marquée par une hausse significative du nombre d'emplois menacés. 240 PSE et 60 RCC ont été déposés, menaçant près de 21 000 emplois, soit une augmentation de près de 60% des procédures.

L'année 2023 a également été marquée par une hausse importante des contentieux par rapport aux 240 PSE et 60 RCC de 2022. La DRIEETS a ainsi été fortement mobilisée pour assurer son rôle de garante de la régularité et de la qualité des procédures collectives et du dialogue social associé.

LE DÉVELOPPEMENT DES STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ DANS LES HAUTS-DE-SEINE

En 2023, les 13 structures d'insertion par l'activité économique présentes dans les Hauts-de-Seine ont employé **4 573** salariés en insertion.

Le financement par l'État représente 17,8 M€ dans le département.

Les structures conventionnées concernent différents secteurs d'activités : ateliers de confection textile, revalorisation de mobilier, restaurant anti-gaspillage alimentaire, réparation de vélos, ressourceries, ou bien la récupération d'équipements électroniques (...). La DRIEETS poursuit leur accompagnement et la valorisation de leurs initiatives.

VIOLENCESURBAINES: MOBILISATION AUX CÔTÉS DES ENTREPRISES

Au cours de l'été 2023, de nombreuses communes d'Ile-de-France ont connu des épisodes de violences urbaines. La DRIEETS s'est rapidement mobilisée pour orienter les entreprises franciliennes. Elle a également activé une cellule de continuité économique et largement diffusé les informations relatives aux différents dispositifs mobilisables, au premier rang desquels l'activité partielle.

Un motif exceptionnel dédié a été instauré pour faciliter le recours à l'activité partielle des entreprises ayant subi des destructions matérielles ou dont l'activité avait été directement affectée par des consignes de prudence ou de police administrative (couvre-feu, arrêt des transports ...).

238 entreprises franciliennes ont ainsi eu recours au dispositif pour des demandes d'indemnisation s'élevant à plus de 600 K€, principalement dans le commerce de détail et la restauration.

JEUX DE PARIS 2024 : LE DÉFI DE LA FORMATION À LA SÉCURITÉ PRIVÉE

La mise en œuvre du plan régional d'action sécurité a permis d'organiser la mobilisation des services de l'État en Ile-de-France pour structurer l'offre de formation aux métiers de la sécurité privée, accompagner les personnes formées et les mettre en relation avec les entreprises de sécurité privée attributaires des marchés publics passés par Paris 2024.

2023 a été l'année du calibrage des besoins de formation aux métiers de la sécurité privée. D'abord estimé à 20 000, l'objectif a été rehaussé à 25 000 personnes à former pour permettre le bon déroulement des Jeux en Ile-de-France. L'offre de formation a été financée via le pacte régional d'investissement dans les compétences Une nouvelle certification professionnelle baptisée « Participer à la sécurisation des grands évènements » a facilité l'accroissement du nombre de personnes formées pour répondre au défi d'un triplement des entrées en formation.

Ce sont ainsi près de 2 300 étudiants, 500 personnes issues des structures de l'insertion, 1 500 accompagnées par les Missions locales et plus de 19 000 demandeurs d'emploi qui sont entrés en formation aux métiers de la sécurité privée. Le défi de la fin d'année 2023 consistant à mettre en relation de nouvelles personnes formées avec les entreprises de sécurité privée pour accroître l'activité du secteur et contribuer à l'organisation des Jeux a été relevé.



LA RÉFORME DE LA VAE

DRIEETS également La а participé activement à la première phase de déploiement des nouvelles modalités de Validation des acquis et de l'expérience (VAE). Pour accompagner la nouvelle VAE, un important travail de dématérialisation via le site « Démarches Simplifiées » permet une instruction plus efficiente des agréments de certification des Titres Professionnels et la constitution d'un vivier permanent de membres examinateurs pour les diplômes d'Etat du paramédical et du travail social.



Un titre professionnel est une certification qui permet d'acquérir des compétences professionnelles spécifiques. Elle a pour objectif de favoriser l'accès à l'emploi ou l'évolution professionnelle de son titulaire. Cette certification atteste que son titulaire maîtrise les compétences, aptitudes et connaissances permettant l'exercice d'un métier. En 2023, **2 000** agréments pour des titres professionnels ont fait l'objet d'une demande.

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENFANTS PUPILLES DE LA NATION À PARIS

La DRIEETS assure le suivi et l'accompagnement des pupilles de l'État.

En 2023, à Paris, **116 pupilles** ont été accompagnés dans leurs projets de vie. Les trois conseils de famille qui se réunissent mensuellement assurent la mise en œuvre des décisions prises pour la vie de l'enfant.



CONCURRENCE, CONSOMMATION ET RÉPRESSION DES FRAUDES

La DRIEETS veille au bon fonctionnement du jeu concurrentiel, à la protection économique des consommateurs et assure le respect des règles relatives à la métrologie légale.

Parmi ses missions opérationnelles, on peut citer le contrôle des relations inter-entreprises, la détection et la caractérisation de pratiques anticoncurrentielles, la recherche de fraudes dans le secteur des produits vitivinicoles, des spiritueux et des fruits et légumes et les contrôles des instruments de mesure règlementés.

Par ailleurs, la DRIEETS a une action de coordination des enquêtes relatives à la loyauté des transactions et à la sécurité des produits et services mis en œuvre par les Directions départementales de la protection des populations (DDPP) en veillant à répondre aux enjeux économiques du territoire régional.

Contribuer à la régulation des marchés pour assurer la confiance des acteurs

DES CONTRÔLES CENTRÉS SUR LE SOUTIEN À L'ÉCONOMIE EN PÉRIODE D'INFLATION



Depuis avril 2023, la Brigade régionale des relations interentreprises francilienne a été fortement mobilisée dans le contexte de forte inflation. La DRIEETS a suivi les engagements pris par les fournisseurs et les distributeurs auprès du ministère de l'Économie sur des baisses de prix. Plusieurs territoires de la région Ile-de-France enregistrent un revenu moyen par habitant parmi les plus faibles de la métropole.

Afin de protéger les publics les plus vulnérables du territoire francilien, la DRIEETS a renforcé ses contrôles dans des secteurs impactant particulièrement le budget des ménages (les établissements procédant à du rachat de crédits, la rénovation énergétique des habitats ...).

Durant l'été 2023, des enquêtes éclairs ont également été menées sur les prix des fournitures scolaires.

Depuis la publication de la loi du 17 novembre 2023 permettant de lutter contre l'inflation des produits de grande consommation, la DRIEETS assure le suivi des négociations commerciales entre fournisseurs et distributeurs, notamment les contrats de la quasi-totalité des enseignes nationales de la grande distribution, le siège des principales enseignes étant situé dans la région.

LE CONTRÔLE DES INSTRUMENTS DE MESURE DANS LE TRANSPORT DE MARCHANDISES

Le service métrologie de la DRIEETS a participé à l'opération nationale de contrôle des chronotachygraphes (appareils électroniques installés dans un véhicule de transport routier qui enregistrent la vitesse, le temps de conduite et l'activité).

577 chronotachygraphes équipant des véhicules de transport de marchandises ou de personnes ont ainsi été contrôlés durant 6 semaines. **21** amendes administratives ont été prononcées.

Une action régionale spécifique a également été menée sur les compteurs d'eau, de gaz et d'électricité dans les immeubles.

150 instruments ont ainsi été contrôlés. Un instrument a fait l'objet d'un refus.

LA BRIGADE DES VINS SE PENCHE SUR LES VINS D'ÎLE-DE-FRANCE

L'Indication Géographique Protégée (IGP) « Ilede-France », créée en 2020, couvre une centaine d'hectares de production viticole pour laquelle l'intérêt des consommateurs et des touristes est grandissant.

La Brigade d'enquête « vins et spiritueux » de la DRIEETS mène les analyses qui permettent de garantir l'origine des vins mis en vente sous cette indication. Elle a notamment prélevé des raisins sur des parcelles choisies pour être microvinifiés afin de vérifier leurs caractéristiques isotopiques. L'objectif était de mettre en évidence d'éventuels mélanges ou de fausses allégations sur le millésime ou l'origine du vin proposé à la vente.



LES ENQUÊTEURS FRANCILIENS AU CŒUR DES JEUX DE PARIS 2024

Dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, les agents sont fortement mobilisés afin de veiller à la sécurité des produits industriels destinés aux consommateurs. Ils contrôlent également la loyauté des informations communiquées en amont de l'acte d'achat tant sur internet que dans les lieux traditionnels de vente. On peut citer à titre d'exemple la loyauté des informations sur la qualité des produits alimentaires, comme les appellations ou labels.



Plusieurs services sont engagés pour contribuer au bon déroulement des Jeux et notamment celui du contrôle des vins et des spiritueux concernant les risques de «francisation» ou d'addition de composants non autorisés, la métrologie légale (sur le contrôle, par exemple, des pompes à essence ou des balances dans les commerces de proximité)...

En 2023, la DRIEETS a également veillé à la conformité des relations commerciales entre les plateformes de réservation hôtelières et les hôteliers. Dans le contexte des Jeux olympiques et paralympiques Paris 2024, l'objectif est de prévenir les pratiques abusives entre ces professionnels susceptibles d'arriver compte tenu de la forte demande sur le marché de l'hébergement. Les investigations menées ont permis de constater des anomalies qui ont fait l'objet des suites adaptées pour faire cesser les pratiques illicites.

Enfin concernant la commande publique, la DRIEETS porte une attention particulière aux marchés publics passés en lien avec les Jeux afin de détecter les potentielles ententes entre les candidats.



PERSPECTIVES 2024



TRAVAIL

En 2024, les agents du système d'inspection du travail francilien poursuivent leur mobilisation au titre de la déclinaison du plan national d'action 2023-2025 pour veiller à l'effectivité des droits des travailleurs, en particulier les plus vulnérables.

Ils mettent en œuvre la campagne nationale de contrôle organisée au deuxième trimestre 2024 sur la prévention des accidents du travail. Le respect par les employeurs de leurs obligations en matière de prévention est un enjeu majeur dans un contexte où, chaque jour, en France, deux personnes sont victimes d'accidents du travail mortels, auxquelles s'ajoutent une centaine de victimes d'accidents graves. Ils participent également à la campagne régionale sur les intérimaires dans le secteur du BTP. Cette campagne vise à contrôler et faire respecter les droits des intérimaires en matière de formation à la sécurité, d'accès à la médecine du travail ou de mise à disposition d'équipements de protection.

Enfin, tout le système d'inspection du travail est bien évidemment mobilisé pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 afin d'assurer la protection des droits fondamentaux des travailleurs lors de la préparation et du déroulement de cet événement répondant à une forte exigence d'exemplarité.



ÉCONOMIE, EMPLOI ET SOLIDARITÉS

En 2024, la DRIEETS d'Ile-de-France se concentre sur la réussite des Jeux de Paris dans les champs qui relèvent de sa compétence, qu'il s'agisse de l'insertion sociale et professionnelle ou de la formation. Il s'agit aussi de contribuer à l'héritage que ces jeux se doivent de laisser sur le territoire francilien, notamment en matière d'emplois durables. Pour y parvenir, la DRIEETS peut s'appuyer sur la réforme « France Travail » dont elle accompagne le déploiement afin d'orienter au mieux vers l'emploi les Franciliens qui en sont les plus éloignés.

L'effort mis sur la formation est également une priorité à travers la conclusion entre l'État et le Conseil régional d'un nouveau Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC), et du déploiement du nouveau service public de la validation des acquis de l'expérience, deux dispositifs qui permettent de renforcer l'employabilité de la population francilienne afin de se rapprocher collectivement du plein emploi.

Les actions relatives au CPF et aux apprentis seront les axes prioritaires du contrôle de la formation professionnelle en 2024. Il s'agit notamment pour l'apprentissage de vérifier la bonne mise en œuvre des missions et obligations des CFA, de s'assurer du lien entre les postes occupés chez les employeurs avec le diplôme préparé par les apprentis et de vérifier la conformité du contenu des actions avec le titre visé.



CONCURRENCE, CONSOMMATION ET RÉPRESSION DES FRAUDES

En 2024, les actions de contrôle portent prioritairement sur les fraudes les plus dommageables à l'économie face à des marchés particulièrement tendus ou instables, qui concernent les populations les plus vulnérables (services à la personne, Mon Compte Formation) ou des acteurs économiques émergents notamment dans le secteur numérique (influenceurs et commerce en ligne).

Pour cette année olympique, la priorité est également donnée aux contrôles de proximité dans les secteurs en lien avec le tourisme (billetterie, mobilité et équipements sportifs). Ces missions représenteront, en 2024, environ un tiers des interventions.

Dans un contexte où de nombreuses entreprises restent fragilisées, le contrôle des délais de paiement et le suivi des négociations commerciales sont assurément les priorités marquées de la Brigade des relations interentreprises de la DRIEETS, qu'il s'agisse des dispositions de la loi Egalim 2 ou des alliances à l'achat avec la fusion des structures d'achats des enseignes de la grande distribution. De plus, le suivi des relations commerciales fait l'objet d'une attention toute particulière dans les secteurs de la fourniture d'énergie, de la santé (contrôle de la loi anticadeaux), il en sera de même pour la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.



DRIEETS

DIRECTION RÉGIONALE ET INTERDÉPARTEMENTALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS

UNITÉS **DÉPARTEMENTALES**

19-21 rue Madeleine Vionnet 93300 AUBERVILLIERS

Tel: 01 70 93 13 00

UD DE PARIS

21, rue Madeleine Vionnet 93300 AUBERVILLIERS Adresse postale : 35, rue de la Gare CS 60003 - 75144 PARIS Cedex 19

Tel: 01 70 96 20 00

UD DES HAUTS-DE-SEINE

11, boulevard des Bouvets 92741 NANTERRE Cedex

Tel: 01 47 86 40 00

UD DE LA SEINE-SAINT-DENIS

1, avenue Youri Gagarine 93016 BOBIGNY Cedex Tel: 01 41 60 53 00

UD DU VAL-DE-MARNE

Immeuble le Pascal - Hall B Avenue du Général de Gaulle CS90043 - 94046 CRÉTEIL Cedex

Tel: 01 49 56 28 00